

On reproduit ici le texte de la conférence, dans sa présentation orale, en renvoyant au diaporama qui l'accompagnait où l'on retrouvera tous les schémas ainsi que les illustrations.
Les points 1 à 4 ont été rédigés par Agnès Millet (AM), le point 5 par Eliane Barrero (EB).

[diapo 1 - titre]

Du lexique à la syntaxe : « les dynamiques iconiques » – éthique méthodologique et théorique.

Agnès Millet – Eliane Barrero

[diapo 2 - introduction]

1. Introduction (AM)

En guise d'introduction, je voudrais présenter ce qui m'anime dans cette communication. Il s'agit essentiellement aujourd'hui de vous faire part de quelques éléments de descriptions linguistiques de la LSF, liés à la théorie des « dynamiques iconiques » que j'ai développée. Cette théorie m'a permis de donner des explications grammaticales de la LSF. J'en exposerai des exemples divers et variés.

Auparavant, j'aurai partagé avec vous des considérations concernant l'éthique qui m'a guidée tout au long de mes recherches, tant du point de vue de la méthodologie que du point de vue de la théorie.

Mais, dans cette introduction, je voudrais surtout vous présenter la façon dont j'envisage la grammaire.

On pourrait croire que la description grammaticale d'une langue est objective, dénuée de tout ancrage sociologique, une équation quasi mathématique, assez rébarbative somme toute. Pas du tout ! C'est passionnant ! C'est un peu casse-tête, mais c'est passionnant ! Ensuite, même quelque chose d'aussi abstrait que la grammaire d'une langue est un objet socialement inscrit qui engage le chercheur. C'est vrai en général et c'est encore plus vrai lorsque l'on s'intéresse à la grammaire des langues gestuelles. Le sous-titre du colloque le résume parfaitement : « *Grammaire des langues des signes, grammaires des langues vocales : complémentarité ou opposition ?* »

Au cœur de cette question, bien sûr la question de l'iconicité – est-ce qu'elle permet de créer des ponts avec les langues vocales ou est-ce qu'elle les interdit ? C'est une question d'éthique théorique fondamentale, j'y reviendrai. J'en viens donc à mon premier développement : l'éthique.

Le terme « éthique » est lié, historiquement, à la notion de morale, mais je l'entends ici bien plus au sens d'un ensemble de valeurs humaines qui guident le chercheur, sans jugement moraux a priori. Il s'agit pour moi aujourd'hui, d'explicitier un certain positionnement de chercheur.

Disons d'entrée de jeu que l'éthique méthodologique et l'éthique théorique sont liées. Nous présenterons d'abord la façon dont nous envisageons l'éthique méthodologique.

[diapo 3 – éthique méthodologique]

2. Éthique méthodologique (AM)

2.1. La question des « terrains »

Pour l'étude de la LSF, à mon sens, l'éthique méthodologie, en un sens très large, consiste en un rapport construit à ce que l'on appelle « le terrain ». On parle souvent, en Sciences Humaines et Sociales, de « chercheur de terrain », que l'on oppose au « chercheur de laboratoire ».

Le chercheur de laboratoire ne s'intéresse que de façon un peu lointaine et souvent statistique aux aspects sociaux et culturels, il est relativement déconnecté des réalités sociales effectives, observables sur le terrain. On peut relier au « chercheur de laboratoire » ce que j'avais appelé il y a longtemps : « **terrain déplacé** » (Millet, 1990, HDR).

Ce « terrain déplacé » n'est, à mon sens, pas vraiment un terrain même s'il reste relié à des groupes humains. Ces groupes sont en effet en général fortement instrumentalisés et nommés « informateurs », leur positionnement social et culturel n'étant pas toujours bien défini. Le chercheur fait appel à ces « informateurs », leur pose des questions et les enregistre sans les questionner. C'est une pratique très fréquente dans les recherches en syntaxe. On demande à un individu bilingue de traduire des listes de phrases puis on en tire des conclusions sans les confronter à d'autres pratiques ou à des usages sociaux différenciés de la langue.

Ce type de rapport au terrain ne s'inscrit pas dans mon éthique personnelle et je n'ai jamais considéré les Sourds avec lesquels j'ai travaillé comme des « informateurs » mais comme des « collaborateurs », des « compagnons de route », que j'ai longuement fréquentés dans une forme diamétralement opposée de terrain que j'appellerai « **terrain investi** ».

En fait, pour moi, le « chercheur de terrain » est celui qui cherche au milieu des autres, auprès des autres, avec les autres et qui investit effectivement, sur une durée longue et dans des échanges constants, des lieux d'observation inscrits dans un environnement social et culturel. Le terrain investi est un terrain de rencontres et de collaborations. Les questionnements émanant du terrain seront alors des stimulations évidentes pour le chercheur qui lui éviteront de ne répondre qu'à ses propres questions. Il s'agit pour le chercheur de développer dans le dialogue avec les collaborateurs une écoute bienveillante et attentive.

Mais, même dans ce « terrain investi », de redoutables questions éthiques se posent au chercheur. En effet, il doit jongler avec une certaine forme d'empathie et toute la distance nécessaire pour atteindre une certaine forme d'objectivité scientifique. Faute de quoi, le risque est celui de la démagogie, mais il n'est pas pire que celui de l'instrumentalisation.

Concernant les recherches en syntaxe, il convient donc, de co-construire les corpus et de discuter les propositions théoriques, qui, par définition, émanent du chercheur – que celui-ci soit sourd ou entendant pour l'objet qui est le nôtre.

2.2. La question des corpus

Toute recherche en grammaire repose sur des corpus. La constitution des corpus est donc, à mon sens, au cœur de l'éthique méthodologique. Pour ma part, dans mes recherches, je me suis toujours appuyée sur des corpus divers et variés, issus de rencontres et de discussions avec des associations de sourds – et spécialement l'ULSF. Ces corpus sont issus également des actions de formation. Ce dont Eliane Barrero vous parlera dans le dernier point de cette présentation.

J'en viens à l'éthique théorique.

[diapo 4 – éthique théorique]

3. Ethique théorique (AM)

Au plan le plus général, et pour le dire vite encore une fois, une théorie est un ensemble cohérent de postulats et de règles qui permet d'expliquer des phénomènes réels. Ainsi, une théorie grammaticale repose nécessairement sur un positionnement du chercheur parmi toutes les théories développées. Concernant la description grammaticale des langues gestuelles, on va trouver deux grands types opposés de postulats théoriques reposant sur des éthiques opposées que j'avais nommées en 2002 et reprises en 2019 – à savoir les approches « convergentes » et « divergentes ». Je reprends cependant ici la terminologie de Vermeerbergen (2006) « assimilatrice » et « différentialiste » qui me paraît plus claire – en préférant toutes fois le terme « assimilatrice » à celui d'« assimilationniste », traduction du terme anglais « *assimilationist* » proposée par Sallandre (2014).

3.1 Ethique des diverses théorie

- Recherches « assimilatrices »

Il s'agit de recherches dont le postulat est que les différences de canaux entre langue gestuelle et langue vocale n'ont que peu d'importance et que les questions de l'iconicité et de la spatialité n'ont pas à être traitées en tant que telles mais sont assimilables à des phénomènes décrits dans les langues vocales sans que l'on ait besoin de nouveaux concepts. C'est typiquement le cas, lorsque l'on dit que dans une phrase en LSF comme « *il lui donne* » eps3a[DONNER]eps3b, le point de départ du verbe est un « préfixe sujet » (Neidle & coll., 2001). Le point de départ d'un verbe n'a, de mon point de vue, rien à voir avec un préfixe, tel qu'on les définit pour les langues vocales, quant à savoir si la notion grammaticale de sujet est pertinente pour la description des langues gestuelles, je pense que non, comme on va le voir plus loin.

- Recherches « différentialistes »

Le postulat est ici inversé. Il convient de forger des théories spécifiques ne devant rien à la linguistique générale et aux concepts développés à partir des langues vocales. Les théories sont alors plus ou moins complexes. Elles abandonnent les acquis de la linguistique des langues vocales et empruntent en général à d'autres disciplines telles la psychologie, les sciences cognitives, la psychanalyse, la sémiotique ou même les mathématiques, etc. Ce courant est bien représenté en France par Cuxac et son modèle sémiologique (Cuxac, 2000a).

On l'aura compris, je ne me situe dans aucune de ces deux éthiques, mais dans une « voix moyenne ».

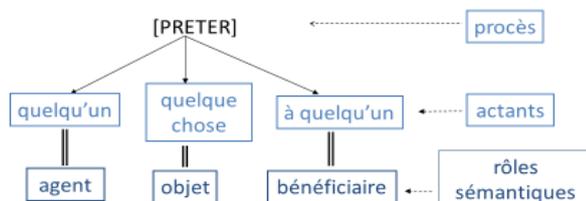
- Une voie moyenne : la complémentarité

Mon postulat est que la linguistique générale, qui est très vaste et très diversifiée du point de vue des approches théoriques, peut apporter des réponses pour la description des langues gestuelles, mais que, dans le même temps, les spécificités iconiques de ces langues nécessitent aussi des approches et des terminologies différentes. Je suis personnellement adepte de cette voie moyenne et dans mes recherches je me suis appuyée essentiellement sur deux chercheurs très différents et pour moi complémentaires :

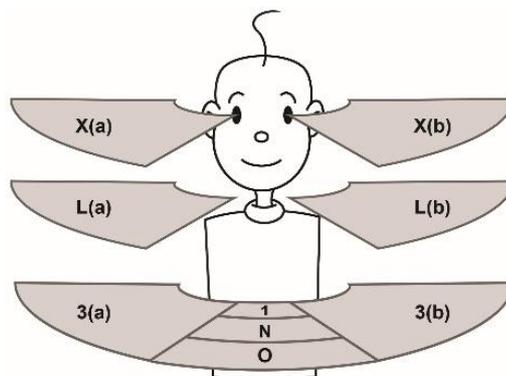
- Creissels (2006) qui a, entre autres, observé de très nombreuses langues africaines, ce qui permet de décentrer les réflexions nées à partir de langues parlées en Europe ;
- Tesnière ([1959], 1988), qui a l'avantage de construire une théorie linguistique à partir du niveau sémantique de la langue, niveau fondamental pour les langues gestuelles.

[diapo 5 – éthique théorique – approche sémantico-syntaxique]

Petit rappel sur l'approche sémantique : le verbe (le procès) distribue des rôles sémantiques tenus par ce que l'on nomme des « actants ». On prend ici l'exemple du verbe /prêter/ qui nécessite trois rôles sémantiques : un agent (celui qui fait l'action de prêter), un bénéficiaire (celui qui bénéficie du prêt), un objet (ce qui est prêté).



Cette approche sémantique fonde ce que j'ai nommé « espaces pré-sémantisés » que j'ai déjà beaucoup exposés et que je redonne ici pour mémoire, l'utilisation de ces espaces étant très largement explicitée dans Millet, 2019 ainsi que dans Millet & Kobylanski, à paraître 4^{ème} trimestre 2023.



Si les espaces syntaxiques de la LSF sont pré-sémantisés, c'est que le niveau sémantique est primordial. La structuration de la LSF est sémantico-syntaxique et non strictement syntaxique. Ainsi, par exemple, la notion strictement syntaxique de « sujet » n'est pas très opérante pour la description de la LSF. Le terme d'agent (celui qui fait l'action) correspond mieux au fonctionnement de la langue. Ainsi, dans l'exemple donné plus haut « *Il lui donne.* », il n'y a pas de préfixe sujet, mais un point de départ du verbe dans un espace permettant de sélectionner l'agent, de même qu'il y a un point d'arrivée permettant de sélectionner le bénéficiaire. Aussi convient-il de ne pas calquer la grammaire des langues vocales sur celle des langues gestuelles. Je donnerai un autre exemple, concernant la façon de poser les questions. Se poser par exemple la question « Quels sont les pronoms en LSF ? » n'est, pour moi, pas la bonne question. Elle est trop réductrice. Si on pose cette question on va pouvoir dire que des pointages comme [Pté1] [Pté2] [Pté3] sont des pronoms. Mais on n'aura pas fait le tour de la question. Si l'on pose une question plus générale, « Comment s'exerce la fonction pronominale en LSF ? » on pourra apporter des réponses plus nuancées et qui permettront de rendre compte de la diversité des formes pronominales en LSF. Il s'agit donc pour moi, moins d'interroger la catégorie que la fonction. Cette approche fonctionnelle, la linguistique générale permet de la construire. Et les apports de la linguistique générale permettent de nuancer les réponses.

[diapo 6 – éthique théorique – fonction pronominale]

[Pté1] [Pté2] sont des pronoms, dits toniques. Comme en français, « *moi* », « *toi* ». Pour la troisième personne singulier, on trouve [Pté3] et l'on s'aperçoit d'ailleurs que, en LSF, la forme de ce pronom va varier selon que l'on réfère au discours (pronom endophorique) ou à la situation de communication (pronom exophorique).

Ce qui correspond davantage à « *je* », « *tu* » ou « *il* », sont ce que la linguistique générale nomme des « indices pronominaux », qui, selon Tesnières « indiquent la personne et le nombre dans le verbe ». Ils sont présents en LSF par l'utilisation des espaces pré-sémantisés. Dans l'exemple donné plus haut, eps3a[DONNER]eps3b, eps3a et eps3b sont des « indices pronominaux » de 3^{ème} personne du singulier animé.

Par ailleurs, si l'on observe un discours, on va voir que des formes de mains vont pouvoir assumer une fonction pronominale. Et là, on a besoin de créer un terme spécifique pour la description des langues gestuelles. On a proposé le terme de « proforme » qui est liée aux dynamiques iconiques : un élément du lexique, la forme de main, est repris dans une fonction pronominale, comme le montre l'exemple « *un papillon se pose sur mon épaule* », dans la diapositive 6.

Par ailleurs, le corps du signeur, en proforme, peut aussi assumer une fonction pronominale, comme l'illustre, toujours diapo 6, le dessin de la phrase traduite en français par « *je balaie frénétiquement* ». Signalons que tous ces dessins, réalisés par Laurent Verlaine, sont extraits de Millet, 2019 et/ou Millet & Kobylanski, à paraître 2023.

On voit donc que de nombreux éléments fonctionnant différemment assument en LSF la fonction pronominale.

J'en viens maintenant à la description des dynamiques iconiques.

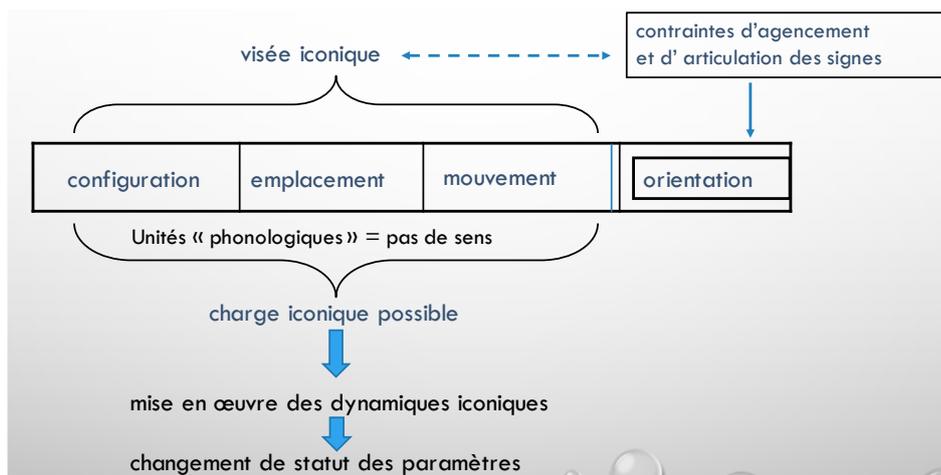
[diapo 7 – fondements iconiques du lexique – base des dynamiques iconiques]

4. Les dynamiques iconiques : Du lexique à la syntaxe (AM)

La compréhension profonde des aspects lexicaux est selon moi, une base rigoureuse pour entrer dans la grammaire. S'intéresser au lexique et aux procédés iconiques qui président à son élaboration permet de s'initier à la notion de « dynamique iconique » qui est, avec la spatialité, le principe majeur de l'économie linguistique des langues gestuelles (les différences entre les économies des langues gestuelles et des langues vocales sont explicitées dans Millet & Kobylanski, 2023).

Je reviens donc sur les fameux paramètres qui composent le lexique... Alors dans le lot, il y en a un qui est très pénible ! C'est l'orientation ! Ce paramètre n'a aucun rôle dans les dynamiques iconiques, il paraît complètement contraint pour l'agencement des autres paramètres. Par ailleurs, il suit le mouvement et donc change éventuellement pendant l'élaboration du signe. D'ailleurs, au début des recherches sur l'ASL, Stokoe (1960) l'intégrait au mouvement et c'est Battison (1974) qui l'autonomise pour en faire un paramètre. De plus, il est également contraint par des données articulatoires physiologiques. Donc j'ai repris mon schéma publié dans Millet(2019) pour mettre ce paramètre un peu à part.

Les trois autres paramètres configuration, emplacement et mouvement sont choisis en fonction de la visée iconique du signe.



Comme de nombreux chercheurs à l'international, je considère ces paramètres, au niveau lexical, comme des unités dépourvues de sens et donc des unités de type « phonologiques ».

Pour chaque paramètre une charge iconique est possible, mais elle n'est pas toujours présente. Par exemple un mouvement bref répété [ENCORE] ou long, comme dans [TABLE] n'est pas chargé iconiquement et un emplacement neutre, devant le signeur, comme dans ces deux signes, n'est pas iconique. Les paramètres non iconiques ou très peu chargés iconiquement ne génèrent pas de dynamiques iconiques. Mais ceux chargés iconiquement les autorisent. Les unités chargées iconiquement, dépourvues de sens au niveau lexical, vont changer de statut. Sans être exhaustive, je vais donner maintenant quelques exemples concernant les dynamiques iconiques des trois paramètres majeurs « configuration », « mouvement », « emplacement ».

[diapo 8 –dynamiques iconiques des formes de mains]

4.2. Dynamiques iconiques du paramètre « configuration »

Les formes de mains sont au cœur des dynamiques iconiques. Leur statut est susceptible de glisser du niveau phonologique au niveau syntaxique. [Tous les signes sont illustrés dans la diapo.]

Au niveau phonologique on est dans le paramètre du signe que l'on nomme « configuration ». Il s'agit donc d'une unité dépourvue de sens. C'est le cas pour les signes simples comme [POURQUOI], mais c'est aussi le cas pour les signes avec un mouvement interne qui fait que la configuration change au cours de l'exécution du signe, comme c'est le cas pour [LOUP].

Cependant, si la charge iconique est forte, la « forme de main » peut, en se maintenant, devenir une unité qui se charge d'un contenu notionnel. Ce qui va permettre de créer des familles lexicales. C'est le cas pour [VOIR] : la forme de main se maintient dans un certain nombre d'éléments lexicaux, reliés sémantiquement au concept de /voir/, comme : [EXAMINER], [SURVEILLER], [VISITER], [AVEUGLE] et bien d'autres encore.

La forme de main devient alors une « base dérivationnelle » à un niveau qui n'est pas complètement lexical mais qui apporte à la famille lexicale un élément de structuration. Dans le cas de [VOIR], on peut gloser cette unité sublexicale –que l'on peut aussi appeler « parcelle de sens » (Cuxac, 2000b) – par le fait que le regard est impliqué par le sens des unités lexicales de la famille.

[diapo 9 –dynamiques iconiques des formes de mains (2)]

A un niveau situé entre la morphologie et la syntaxe, les « formes manuelles » sont extrêmement utilisées pour les descriptions, c'est ce qu'on nomme « spécificateurs de taille et de forme » ou STF. Ces STF ont en général une valeur adjectivale. C'est le cas dans les exemples donnés : « *robe à pois* » ou « *plage de galet* ». On note que pour assumer sa fonction adjectivale, le STF doit être localisé.

Enfin, on l'a vu avec l'exemple plus haut « *un papillon se pose sur mon épaule* », la configuration d'un élément du lexique va être reprise avec une valeur pronominale, ce que l'on nomme « proforme manuelle ». Le statut est ici syntaxique. On en redonne un exemple qui s'intègre dans une structure de phrase : « *le ballon est sur la table* ».

[diapo 10 –dynamiques iconiques des formes de mains (3)]

A propos des formes de main, la LSF répond de façon singulière à la question de savoir si les compléments que l'on peut trouver dans une phrase sont liés au verbe ou non. L'objet qui est toujours relié au verbe est, en général quand le verbe implique une préhension, repris par une proforme manuelle dans le verbe. Par exemple le verbe [MANGER] implique un objet : manger quelque chose. La forme de main va devenir proforme de cet objet comme dans « *Je mange un sandwich.* » ou « *Je mange une pomme.* ».

Mais, en linguistique générale, le cas de « l'instrument » n'est pas complètement tranché. Est-ce que cet instrument, c'est-à-dire ce avec quoi on fait quelque chose, est ou non un complément essentiel du verbe ? Si l'on considère des exemples comme « *Je mange avec une fourchette.* » ou « *Je mange avec des baguettes.* », on voit que la forme de main inclut l'instrument. Il semble même que ces verbes incluant l'instrument soient quasi lexicalisés. On peut donc postuler que, en LSF, l'instrument fait conceptuellement partie intégrante de la structure sémantique du verbe. La structure serait donc [quelqu'un / mange / quelque chose / avec un instrument] produisant des variations lexicales selon l'instrument envisagé.

[diapo 11 –dynamiques iconiques des formes de mains (4)]

Ceci est corroboré avec un verbe comme [COUPER], dont la structure sémantique est la même en LSF [quelqu'un / coupe / quelque chose / avec quelque chose].

Dans la phrase « *Je me coupe les cheveux.* », le signeur devra sélectionner [COUPER-avec des ciseaux], alors que dans la phrase « *Je coupe un arbre.* », il devra sélectionner le lexique [COUPER-avec une hache].

[diapo 12 –dynamiques iconiques des formes de mains (5)]

On peut résumer les dynamiques iconiques liées aux formes de mains dans un tableau.

Formes de main	
Statut phonologique	Configuration
Statut sublexical	Base dérivationnelle
Statut morpho-lexical	Spécificateur de Taille et de Forme (STF)
Statut syntaxique	Proforme manuelle

intégration des instruments comme compléments essentiels du verbe

Voyons maintenant les dynamiques iconiques du mouvement.

4.3. Dynamiques iconiques du mouvement

[diapo 13 –dynamiques iconiques du mouvement]

Il existe deux grands types de mouvements comme on le voit dans le tableau : des mouvements « articulateurs » et des mouvements « supports de flexions iconiques ».

Dynamique des mouvements		Types de mouvements	
Statut phonologique	Articulateur geste/sens	Mouvement articulateur	— petit mvt répété – [ENCORE] — mvt large unique – [TABLE]
		Mouvement interne au signe lexical	— ouverture/fermeture [OUP] — fermeture/ouverture [LEUR]
Statut sublexical (ou morpho-syntaxique)	Support de flexions iconiques	Mouvement lexical iconique	— création de familles lexicales (et/ou adjonction adverbiales)

Au plan phonologique on dira que le mouvement articule le geste et le sens, car sans mouvement pas de sens ! Mais le mouvement en lui-même n'est pas chargé iconiquement. On parle alors de « **mouvement articulateur** », il s'agit alors de petits mouvements répétés deux fois en général comme dans [ENCORE] ou de mouvements plus larges comme dans [TABLE]. Il peut aussi s'agir de mouvements internes aux signes, en général ouverture et fermeture des formes de main, comme dans [LOUP] ou [FLEUR].

[diapo 14 –dynamiques iconiques du mouvement (2)]

Au plan sublexical, il existe des mouvements chargés iconiquement. Ces mouvements peuvent alors subir des flexions, que l'on appellera « **flexions iconiques** ». Il s'agit de variations sur la forme du mouvement pour créer des familles lexicales.

Par exemple, le mouvement de [MER], qui figure le mouvement d'une mer avec des vagues, se retrouve dans le signe [BATEAU]. Les deux signes sont donc reliés entre eux dans une famille lexicale iconique. Dans la valeur verbale du signe [BATEAU], glosé par [AVANCER - pour un bateau], le mouvement va subir des flexions, c'est-à-dire des variations de formes. J'ai déjà souvent donné cet exemple (Millet, 1997, 2019), je le donne pour mémoire. A partir de [AVANCER - pour un bateau], se crée, par les variations sur le mouvement, une famille lexicale : [AVANCER], [COULER],[ROULER], [TANGUER], [FILER].

Je traiterai de la même façon [REGARDER-vers le haut] / [REGARDER-vers le bas], bien que là on puisse plus interpréter la flexion comme une adjonction de type adverbiale. Dans ce cas le statut de ces flexions serait plus morpho-syntaxique que sublexical. Il faudrait effectuer des recherches sur la lexicalisation de tous ces éléments pour pouvoir répondre ... Avis aux amateurs !

Au plan syntaxique, les dynamiques iconiques du mouvement sont liées à la notion de verbe.

[diapo 15 –dynamiques iconiques du mouvement (3)]

Au plan syntaxique, en effet, le mouvement du verbe se déploie en « trajectoires verbales » qui relie des locus, y compris les espaces pré-sémantisés. De plus ces trajectoires distribuent des « rôles sémantiques » : agent / bénéficiaire par exemple, comme on l'a vu pour « *Il lui donne.* » comme c'est le cas aussi pour « *Je lui prête.* » ou « *Donne-le moi.* » ou encore agent / locatif comme c'est le cas dans « *J'y vais.* »

Par ailleurs, le mouvement est tellement lié au verbe que parfois, l'adjonction d'un mouvement iconique sur un nominal est, de fait, une adjonction de verbe comme dans l'exemple [MAISON] - mvt vers le bas = « *La maison s'écroule.* ». En faisant remonter le mouvement, ce à quoi certains sourds, dans nos échanges, se sont amusés (je veux dire que ça les amusait), on peut exprimer que « *La maison renaît de ses cendres.* » !

J'en viens maintenant au dernier paramètre du signe jouant un rôle dans les dynamiques iconiques : l'emplacement

[diapo 16 –dynamiques iconiques des emplacements]

4.4. Dynamiques iconiques de l'emplacement

Pour moi le terme « emplacement » est un terme général : il s'agit d'un endroit dans l'espace, suivant le niveau linguistique auquel il va être employé, on va lui donner des noms différents

Emplacements	
Statut phonologique	Ancre [emplacement]
Statut sublexical	Base dérivationnelle
Statut (sémantico-) syntaxique	Spatialisation
Statut syntaxique	Locus

Au plan phonologique, quand il s'agit d'un paramètre du signe, je préfère parler « d'ancrage », mais le terme « emplacement » s'étant largement imposé, je l'emploie aussi.

Ensuite, comme pour les configurations manuelles, le statut, au plan sublexical, peut devenir « base dérivationnelle ».

Ensuite toujours en lien avec cette question des emplacements on peut avoir des spatialisations et des locus, je vais y venir.

[diapo 17 –dynamiques iconiques des emplacements (2)]

Au plan phonologique, l'ancrage peut être neutre, c'est-à-dire devant le signe, comme pour [MAISON] ou [ACCIDENT] ou sur le corps, sur le haut du corps comme [CHIEN], sur la tête, visage compris, comme [PLEURER] ou sur le bras comme [CHEF]. Il est important de distinguer entre

ces deux types d’ancrage, car les signes à ancrage neutre ont des possibilités de spatialisation, au plan syntaxique, comme on va le voir.

Au plan sublexical, les signes ancrés sur le corps ont des possibilités iconiques pour devenir des bases dérivationnelles.

C’est, par exemple le cas, pour l’emplacement de [COEUR] – exemple donné dans Millet & Kobylanski, 2023 – qui devient en effet une base renvoyant aux émotions ou aux sentiments comme dans [AIMER] [DESOLE] [PITIE] [TOUCHER] ou [VEXER].

[diapo 18 – dynamiques iconiques des emplacements (3)]

Les signes ancrés dans l’espace neutre peuvent être spatialisés dans les espaces pré-sémantisés par exemple le signe [MAISON] dans l’exemple suivant « *Je vais à la maison.* », spatialisé dans l’espace dédié au locatif.

Ils peuvent être également spatialisés, en instance de récit, là où ils sont nécessaires à la cohérence de la narration. Ils créent alors des locus spécifiques. Un locus est une portion d’espace qui sert la référence. Il peut être, entre autres, activé par un pointage, c’est le cas dans le dernier exemple que je vais donner : « *Il y a un arbre, en haut de l’arbre, (sur la branche), il y a un nid dans lequel il y a un oiseau.* »

On peut analyser la séquence de la façon suivante.

- 1) Le signe [ARBRE] est spatialisé à la gauche du signeur.
- 2) Le signe [ARBRE] est maintenu par une proforme manuelle, tandis que la main droite pointe le haut de l’arbre pour créer un locus : le locus 1
- 3) Dans ce locus 1, le signeur spatialise le signe [NID].
- 4) Le signe [NID] est repris par une proforme manuelle qui est à son tour pointé pour signifier /dedans/
- 5) Ceci permet de spatialiser le signe [OISEAU] dans le nid.

On voit ainsi que les « emplacements » des signes deviennent des formes de spatialisations créant des locus qui sont le cœur de la grammaire spatiale qui s’imbrique dans les dynamiques iconiques et découle d’elles.

Voilà, je vous ai présenté quelques-unes de mes analyses de la grammaire de la LSF, en montrant comment en partant du lexique on arrive à la syntaxe. L’éthique théorique sous-jacente s’inscrit dans la complémentarité des langues vocales et gestuelles même si elles ont des différences importantes liées à l’iconicité et la spatialité des langues gestuelles.

Je n’aurais jamais pu mener à bien toutes ces recherches sans la collaboration de plus de trente ans avec Eliane Barrero et tous les Sourds de l’ASG38, de l’ULSF et du DU Formateur LSF de l’Université de Grenoble. Cette collaboration a permis de constituer des corpus et discuter toutes les propositions linguistiques ainsi que de mettre en place des formations. Ce qu’Eliane va vous exposer maintenant.

5. Retour sur l’éthique méthodologique : les collaborations et les corpus (EB)

[diapo 19 – une méthodologie de collaboration et d’échanges]

Cette présentation de notre méthodologie met en relief les collaborations entre d’une part l’université Grenoble-Alpes (ex Université Stendhal), les différentes associations (ASG38 spécialement) et la fédération de Sourds de Rhône-Alpes (ULSF) pour établir des corpus variés et organiser des discussions autour de ces corpus. Cette collaboration s’est incarnée par le

travail commun sur la linguistique et l'enseignement de la LSF entre moi-même (Eliane Barrero) et Agnès Millet.

[diapo 20 – une méthodologie de collaboration et d'échanges (2)]

Ce travail commun a revêtu plusieurs formes : réunions de recherche, participations communes à des programmes universitaires de recherche, constitution de corpus, échanges sur les théories linguistiques.

[diapo 21 – création d'un DU « formateurs en LSF »]

Ces collaborations ont permis de créer en 2001, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, un DU intitulé « Formateurs en LSF » qui n'a cessé de s'améliorer et d'intégrer de nouveaux partenaires tels Ronit Leven de l'Académie de la LSF et Philippe Guyon créateur à l'époque d'une entreprise d'enseignement de la LSF à Lyon et toujours investi aujourd'hui dans l'enseignement. Ces dernières années, ce DU a été sous la responsabilité de Saskia Mugnier et d'Isabelle Estève et a intégré dans l'équipe Sabah Montigon, professeur sourde de LSF recrutée par l'Université Grenoble-Alpes ; il fait en outre, bien évidemment, appel à de nombreux professionnels sourds de la France entière.

[diapo 22 – création d'un DU « formateurs en LSF »]

Quelques images des premières promotions de ce DU.

[diapo 23 – réunion région Rhône-Alpes]

La photo de groupe d'une grande réunion de l'ULSF pour discuter des questions de pédagogie de la LSF.

[diapo 24 – échanges linguistiques 2001-2004]

Entre 2001 et 2004, la région Rhône-Alpes, *via* un programme intitulé « Emergence » a financé des recherches visant à élaborer et à discuter des corpus divers et variés portant sur des points de grammaire et sur des genres discursifs.

[diapo 25 – grille de transcription]

Ce programme a permis l'élaboration d'une grille de transcription « en portée » des narrations produites en LSF.

[diapo 26 – corpus expliquer la santé (2009)]

En 2009 un vaste corpus a été élaboré autour de rencontres sur le thème « expliquer la santé », initié par Benoît Mongourdin, responsable du pôle Soins LSF au CHU de Grenoble.

On soulignera en outre que, toujours dans cette collaboration entre l'ULSF et l'Université Grenoble-Alpes, des rencontres ont eu lieu, au plan international, avec la Moldavie pour échanger sur les différences entre la langue des signes moldave et la LSF, ainsi qu'avec des Sourds américains de l'Université de Rochester pour comparer les méthodes de recherches et d'enseignement.

Ainsi, l'éthique méthodologique que nous défendons reste relativement éclectique, ce qui garantit son ouverture sur la diversité des interprétations et des variantes linguistiques.

[diapo 27 – diapo de fin] En vous remerciant de votre attention ...

Références bibliographiques

- BATTISON R., 1974, « Phonological delition in American Sign Language », *Sign Language Studies*, 5, p. 1-19.
- CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale une introduction typologique*, (2 tomes), Cachan, Lavoisier.,
- CUXAC C., 2000a, *La langue des signes française - les voies de l'iconicité*, revue *Faits de langues*, vol. 15-16, Paris, Ophrys.
- CUXAC C., 2000b, « Compositionnalité sublexicale morphémique-iconique en LSF », *Langage et Surdit , Recherches linguistiques de Vincennes*, n  29, Presses Universitaires de Vincennes, p. 55-72. <http://rlv.revues.org/1198> //
- MILLET A., 1997, « R flexions sur le statut du mouvement en LSF - aspects lexicaux et syntaxiques », *LIDIL*, n  15, « Langues gestuelles, quels enjeux pour les Sourds ? ».
- MILLET A., 2002, « Les dynamiques iconiques et corporelles en LSF », *LIDIL*, n  26, « Gestualit  et syntaxe ».
- MILLET A., 2019, *Grammaire descriptive de la langue des signes fran aise – Dynamiques iconiques et linguistique g n rale*, UGA Editions.
- MILLET A. & KOBYLANSKI M., 2023, *LSF, grammaire pratique – comprendre, enseigner, apprendre*, UGA Editions,   para tre 4 me semestre.
- NEIDLE C., KEGL J., MACLAUGHLIN D., BAHAN B. & LEE, R.G., 2001, *The Syntax of American sign Language : Functional categories and hierarchical structure*, Cambridge (Massachussets), MIT Press.
- SALLANDRE M.A., 2014, *Compositionnalit  des unit s s mantiques en langues des signes. Perspective typologique et d veloppementale*, Habilitation   Diriger des Recherches, universit  de Paris 8, exemplaire photocopi , disponible en ligne.
- STOKOE W., 1960, « Sign Language Structure : an outline of the visual communication », *Studies in linguistics, Occasional Papers*, 8 (r dit  dans *Journal of deaf studies and deaf education*, vol. 10, n  1).
- TESNIERE L., 1988 [1959], * l ments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- VERMEERBERGEN M., 2006, « Past and current trends in sign language research », *Language and communication*, n  26(2), p. 168-192.